

Événement:

Initiative 5+5 Défense



La 3^{ème} Réunion des Chefs d'Etats-Majors des Armées des pays membres de l'Initiative "5+5 Défense" s'est tenue à Nouakchott du 26 au 27 septembre 2011. La séance d'ouverture a été présidée par le Général de Brigade Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-Major National. Précisons à cette occasion que la Mauritanie assure la procidence tournante de cette initiative pour l'année en cours. Dans son allocution d'ouverture, le Chef d'Etat-major National, après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des délégations, a salué ce cadre privilégié de coopération multilatérale en matière de défense et de sécurité. Il a par ailleurs souligné les efforts déployés par la Mauritanie en adoptant une approche globale de lutte contre le terrorisme et les crimes transfrontaliers qui a donné lieu à "des résultats tangibles en termes d'appréhension de groupes terroristes, de démantèlements de réseaux criminels et de réduction du nombre de migrants." "La Mauritanie a également entrepris la réalisation de plans ambitieux portant sur la restructuration et la

modernisation des forces armées, l'amélioration de leurs équipements. Il est à rappeler que l'Initiative "5+5 Défense" a été lancée officiellement par les ministres de la défense des dix pays membres, le 21 décembre 2004 à Paris. Informel et non contraignant, ce partenariat est régi par une déclaration commune et un règlement intérieur. Il réunit dix pays du bassin de la Méditerranée Occidentale que sont l'Algérie, l'Espagne, la France, l'Italie, la Libye, Malte, le Maroc, la Mauritanie, le Portugal et la Tunisie. L'initiative "5+5" vise à améliorer la compréhension et la confiance réciproque pour faire face aux problèmes de la sécurité et de défense dans la sous région méditerranéenne. Elle a également pour objectif d'encourager le développement d'un réseau d'hommes et de femmes qui travaillent ensemble pour échanger des connaissances et des expériences à travers des rencontres entre autorités de haut niveau, des séminaires et des exercices pratiques dans l'intérêt commun des pays membres de l'Initiative. Les travaux de la réunion, ont abouti aux recommandations

que voici :

- La rationalisation des activités au sein de "l'Initiative 5+5 Défense" pour favoriser une participation optimale de tous et de chacun
- L'activation du réseau 5+5 par le biais des points de contact pour échanger des informations en cas de crise, au profit de tous les pays partenaires.
- L'examen de la mise en place d'une structure *ad hoc* de niveau opératif pour gérer les situations de crises humanitaires dans lesquelles le rôle de l'armée serait requis pour soutenir cette initiative. Un cycle d'exercices pourrait être envisagé. Il permettrait d'impliquer les composantes Terre, Air, Mer et Service de Santé...
- La non duplication d'activités programmées (une suggestion qui se recoupe avec la rationalisation des activités) et qui sera soumise au Comité Directeur pour plus d'approfondissement. A titre d'exemple, les exercices *Canale*, *Sea Border* pourraient être fusionnés en un seul exercice multilatéral qui prend en compte les différents défis liés à la sécurité maritime, la migration clandestine, entre autres.





Atelier: couverture médiatique et lutte contre le terrorisme



Le regroupement de la presse mauritanienne a organisé une journée de réflexion sur le thème de la couverture médiatique de la lutte contre le terrorisme le 19 septembre 2011 à l'hôtel khattr. L'atelier a été ouvert par le ministre de la communication et des relations avec le parlement, en présence de ses homologues de la défense et de l'intérieur.

Cette journée a rassemblé des journalistes mauritaniens et des officiers de l'armée nationale autour de quatre questions essentielles en rapport avec le thème. 1. Comment assurer une bonne couverture de la lutte contre le terrorisme.

2-Quels sujets faut-il éviter et pourquoi ?

3-Sur quelles sources faut-il se baser ?

4-Comment concilier entre le devoir d'informer et celui de préserver le secret-défense.

Avant les exposés relatifs aux sujets traités, le capitaine Sidi Mohamed Ould Heddeid a fait une remarque sur des exemples de diffusions d'informations médiatiques sur des actions et itinéraires de l'armée ; lesquelles diffusions d'informations exposent, a-t-il déclaré, la vie des éléments des unités sur le terrain au danger. Il a également mis l'accent sur les répercussions négatives de certaines informations lorsqu'elles

sont données de façon très peu professionnelles et pas très attentives aux enjeux sécuritaires. Par exemple se faire la tribune pour l'ennemi dans le cas de diffusion d'informations qui ne servent pas l'armée mais son adversaire. La question N°1 : Comment assurer une bonne couverture médiatique de la lutte contre le terrorisme ? a été analysée par le journaliste Mohamed Mahmoud Ould Aboul Maali. Son intervention a porté

sur la formation des journalistes, la disponibilité de l'information, les enjeux idéologiques de la couverture, la crédibilité, les fuites d'informations, etc.

La question N° 2 a été examinée par Ely Ould Maghlah et a porté sur Quels sujets faut-il éviter de traiter. L'intervenant a fait part de son souci par rapport à la délicatesse de la question dans la mesure où l'exigence de devoir informer ne saurait être entravée par des injonctions de censure ou d'autocensure, face à la sacralité de liberté d'expression. Néanmoins, il a invité à : la mise en avant de la compréhension de l'information de part et d'autre : car pour le militaire l'info prend le sens de renseignement et suit une hiérarchie et pour le journaliste l'info est un devoir consistant à recueillir et mettre à la disposition du citoyen.

La question N° 3 a été traitée par Isselmou Oud Moustapha et a concerné les sources à prendre en compte.

Ces sources, selon l'intervenant sont ceux qui sont sur le terrain en priorité, les moyens de communications de l'info par voie de conférences et déclarations de presse, entre autres moyens. Dans son analyse il a également indiqué que les sources sont variées mais sont classées en sources étatiques et en sources non étatiques. Ces dernières étant très souvent en contact avec la

presse et plus prompts à livrer les informations, ces sources n'ont pas la même valeur.

La question N° 4 a été relative à comment concilier entre devoir d'informer et l'impératif de préserver le secret-défense et le moral des troupes. Ahmed Ould Cheikh qui communiquait sur la question a noté qu'il y a quelques mois l'armée avait invité un groupe de journalistes à visiter ses bases dans le nord. A la fin des exposés, les participants ont débattu de plusieurs questions relatives au sujet.

Des recommandations ont été retenues.

Concernant l'environnement médiatique face à la couverture des sujets touchant à l'armée, on constate :

- Problème de formation pour les journalistes pour mieux comprendre et connaître l'armée
- Absence de communication entre les journalistes et l'armée.

Les journalistes doivent comprendre qu'au delà des clivages, l'armée nationale est au service de la Mauritanie - Nécessité donc d'échanger, de s'écouter et de s'entendre L'armée doit changer de stratégie de communication

Les journalistes souhaitent une célérité de l'information provenant des sources crédibles pour concilier l'exigence du devoir d'informer et la préservation du moral des troupes.

Poursuite du débat et d'échange entre l'institution militaire et les médias

Saluons l'engagement de l'institution Militaire pour une Organisation d'un séminaire avec le Regroupement de la presse mauritanienne(RPM) dans le sens de la poursuite des débats.

Félicitons l'institution militaire et les participants à cet atelier qui constitue un premier pas vers des pistes de collaboration avec notre armée nationale.

Fait à Nouakchott, le 19 septembre 2011





Séances de reboisement au Nord de Nouakchott



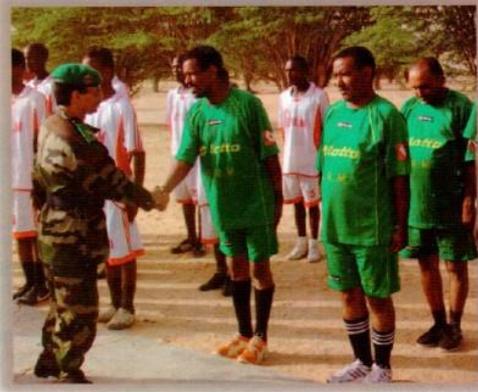
Dans le cadre du programme de protection de la ville de Nouakchott entamé l'année dernière par les hautes autorités, une campagne de reboisement a été organisée le 16.09.2011 au nord de la ville dans le secteur situé entre la route d'Akjoujt et la route de Nouadhibou.

Quatre vendredis durant, les militaires s'activaient dans le segment imparti au Ministère de la défense Nationale qu'ils ont achevé au 3^{ème} vendredi.

Tournoi inter-formations de la 6^{ème} Région Militaire

Dans le cadre des activités sportives, un tournoi inter-unités a été organisé au niveau de la 6^{ème} Région Militaire du 19 au 27/09/2011. Le coup d'envoi de ce tournoi a été donné par le commandant de la 6^{ème} Région Militaire, Colonel Mohamed Cheikh Ould Mohamed Lemine en présence du commandant de L'ECRGM Colonel Mohamed Ould Ahmed Ely et du Chef du Service des Sports de l'Armée Nationale, Lieutenant Colonel Mohamed Mahmoud Ould Eyoub.

Le match d'ouverture en volley-ball a opposé L'ECRGM à la 6^{ème} CSR.



Réunion des chefs d'Etat major de la marine de l'initiative " 5+5 défense " à Nouakchott



Dans le cadre des activités de l'initiative " 5+5 ", notre pays qui assure la présidence tournante pour l'année 2011, a abrité dans la période du 23 au 24 Octobre, la 6^{ème} réunion des chefs d'Etat major de la marine des pays membres de cette initiative " 5+5 " Défense. Cette rencontre s'est tenue sous la présidence du Colonel Isselkou Ould Cheikh El Woly, directeur de la marine Nationale en présence des différents d'Etat major des pays concernés : L'Algérie, La France, L'Italie, La Lybie, Malte, Le Maroc, Le Portugal, L'Espagne, La Tunisie et notre pays.

Au cours de son allocution, le directeur de la marine Nationale, Le colonel Isselkou Ould Cheikh El Wolya souhaité la bienvenue à ses hôtes et, il a évoqué aussi le Thème de cette réunion qui est : L'importance de la maîtrise des approches de l'Espace maritime Atlantique bordant l'Espace maritime méditerranéen.

Et, il a en fin parlé des différents Thèmes concernant la sécurité des pays membres.





Un pas de plus vers l'enracinement de l'unité nationale



Le Ministère de la Défense Nationale a entamé, le 28 août 2011, la réhabilitation de tous les anciens membres des forces armées victimes d'événements politico-militaires que la Mauritanie a connus depuis 1981. Cette décision courageuse constitue le second volet, au niveau de l'institution militaire, de l'ensemble des actes posés par l'Etat

mauritanien pour régler de manière globale et définitive ce qui est communément appelé aujourd'hui " le passif humanitaire " de différents régimes précédents. Le premier volet de ce dossier épineux était consacré aux morts et aux disparus. Le Secrétaire Général du MDN, le Général Ahmed Ould Bekrine a indiqué que les mesures prises concernent les victimes des

événements qu'a connus le pays en 81, 82, 89, 90, 91, 2003 et 2004 dans les corps de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Garde. Il a rajouté qu'elles sont convenues par voie de concertation et d'accord préalables entre les plaignants et la commission chargée du règlement de ce dossier avant le début d'exécution du règlement définitif. Ainsi, 974 anciens vont être rétablis dans leurs droits. Pour ceux qui ont été dégradés et/ou radiés et qui remplissent les conditions à la retraite, elle leur sera accordée au taux correspondant à leurs grades et à compter de la date de leur radiation. Tous leurs arriérés leur seront versés. Pour ceux qui n'avaient pas la durée légale pour bénéficier d'une retraite, une décision de retraite exceptionnelle à leur grade leur est accordée mais sans arriérés.

Cette mesure salubre sur le chemin de la promotion et de la consolidation de l'unité nationale, coûtera toutefois à l'Etat la bagatelle de 850.351.527 ouguiyas.

Au registre des réactions, le Colonel à la retraite Niang Abdel Aziz, président de l'Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale (AAMRAN) a salué cette décision sociale courageuse. Le colonel à la retraite Ely Ould Cheikh, président de l'association des retraités de la Gendarmerie s'est félicité, pour sa part, de cette volonté sincère de trouver des solutions à tous les problèmes en suspens sur toute l'étendue du territoire national, en particulier ceux à caractère social et humanitaire pour mettre fin à l'injustice et à restituer les droits à leurs auteurs. Il a appelé les citoyens à collaborer avec ce genre de décisions courageuses. Le président de la Coordination des Victimes de la Répression (COVIRE), M. Sy Abou Bocar, a indiqué, quant à lui, que le règlement de la dernière composante du dossier du passif humanitaire constitue une occasion pour les bénéficiaires de renouveler leur attachement à la Mauritanie et leur engagement à œuvrer sincèrement au règlement de ce dossier de façon définitive.

Visite de l'Inspecteur Général des armées françaises

L'inspecteur général des Forces Armées et de Sécurité, le Colonel Hanena Ould Sidi a reçu en audience le 24.10.2011 son homologue Français Jacques Lonay, en visite de courtoisie dans notre pays.

Les entretiens ont porté sur la manière de rentabiliser la coopération fructueuse entre les armées françaises et mauritanienne. A l'issue de la visite, les deux parties ont échangé des cadeaux de souvenirs.





Le Ministre de la Défense Nationale reçoit...

...Le Chargé d'Affaires à l'Ambassade de l'Etat des Emirats Arabes Unis à Nouakchott



Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Ahmedou Ould Iday Ould Mohamed Radhy a reçu, le 07 Septembre 2011, dans son bureau le Chargé d'Affaires à l'Ambassade de l'Etat des Emirats Arabes Unis à Nouakchott, Son Excellence Monsieur Ali Abdellah Dheimech.

Les entretiens ont porté sur les relations bilatérales entre les deux pays et les moyens de les renforcer dans le domaine de la défense.

L'audience s'est déroulée en présence du Colonel Mohamed Ould Moghdad, Directeur des Relations Extérieures, au Ministère de la Défense Nationale.

une délégation de l'Union Européenne

Monsieur Ahmedou Ould Iday Ould Mohamed Radhy, Ministre de la Défense Nationale a reçu en audience, le 20 Septembre 2011, une délégation de l'Union Européenne conduite par Monsieur Manuel Lopez Blanco, Directeur pour l'Afrique Occidentale et Centrale du Service Européen d'Action Extérieure et Coordinateur pour la Stratégie Européenne pour la Sécurité et le Développement dans le Sahel.

L'entretien qui s'est déroulé en présence de quelques responsables du Ministère de la Défense Nationale, a porté essentiellement sur les questions relatives à la sécurité et au développement.



Le Chef d'Etat - Major Adjoint de l'Armée Populaire de Chine visite notre pays



Dans le cadre de la coopération entre notre pays et la République Populaire de Chine, l'Amiral Sun Jianguo, Chef d'Etat - Major Adjoint de l'Armée Populaire de Libération de Chine, accompagné d'une

délégation de cinq officiers, a effectué du 17 au 20 Septembre 2011 une visite de travail dans notre pays.

Accompagné d'une délégation mauritanienne présidée par le Général de Brigade Chef d'Etat - Major National Adjoint, la délégation chinoise a été reçue en audience par le Ministre de la Défense Nationale et le Général de Brigade Chef d'Etat - Major National.

En plus des réunions de travail à l'Etat - Major National, au cours desquelles un accord de coopération a été signé par les deux parties, la Direction de la Marine Nationale, le Port de

l'Amitié, l'Hôpital Militaire de Nouakchott et le Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale à Rosso ont été les grandes étapes de cette visite.





Editorial

Un pas de plus vers l'enracinement de l'unité nationale

Le Ministère de la Défense Nationale a entamé, le 28 août 2011, la réhabilitation de tous les anciens membres des forces armées victimes d'événements politico-militaires que la Mauritanie a connus depuis 1981. Cette décision courageuse constitue le second volet, au niveau de l'institution militaire, de l'ensemble des actes posés par l'Etat mauritanien pour régler de manière globale et définitive ce qui est communément appelé aujourd'hui " le passif humanitaire " de différents régimes précédents. Le premier volet de ce dossier épineux était consacré aux morts et aux disparus.

Le Secrétaire Général du MDN, le Général Ahmed Ould Bekrine a indiqué que les mesures prises concernent les victimes des événements qu'a connus le pays en 81, 82, 89, 90, 91, 2003 et 2004 dans les corps de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Garde. Il a rajouté qu'elles sont convenues par voie de

concertation et d'accord préalables entre les plaignants et la commission chargée du règlement de ce dossier avant le début d'exécution du règlement définitif. Ainsi, 974 anciens vont être rétablis dans leurs droits. Pour ceux qui ont été dégradés et/ou radiés et qui remplissent les conditions à la retraite, elle leur sera accordée au taux correspondant à leurs grades et à compter de la date de leur radiation. Tous leurs arriérés leur seront versés. Pour ceux qui n'avaient pas la durée légale pour bénéficier d'une retraite, une décision de retraite exceptionnelle à leur grade leur est accordée mais sans arriérés.

Cette mesure salubre sur le chemin de la promotion et de la consolidation de l'unité nationale, coûtera toutefois à l'Etat la bagatelle de 850.351.527 ouguiyas.

Au registre des réactions, le Colonel à la retraite Niang Abdel Aziz, président de l'Association des Anciens Militaires et Retraités de

l'Armée Nationale (AAMRAN) a salué cette décision sociale courageuse. Le colonel à la retraite Ely Ould Cheikh, président de l'association des retraités de la Gendarmerie s'est félicité, pour sa part, de cette volonté sincère de trouver des solutions à tous les problèmes en suspens sur toute l'étendue du territoire national, en particulier ceux à caractère social et humanitaire pour mettre fin à l'injustice et à restituer les droits à leurs auteurs. Il a appelé les citoyens à collaborer avec ce genre de décisions courageuses. Le président de la Coordination des Victimes de la Répression (COVIRE), M. Sy Abou Bocar, a indiqué, quant à lui, que le règlement de la dernière composante du dossier du passif humanitaire constitue une occasion pour les bénéficiaires de renouveler leur attachement à la Mauritanie et leur engagement à œuvrer sincèrement au règlement de ce dossier de façon définitive.



L'heure Mauritanie

موريتانيا
Mauritani
GSM



**Communiquez l'esprit
libre!**

1 heure de communication
valable 48 heures vers tous
les numéros Chinguitel pour
688 UM seulement

Pour activer le service, tapez *590*688#

1 heure
à 688 UM

شيفيتل
Chinguitel
Numéro de service client

Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.



AKHBAR El Jeich



Dcrp@mauritel.mr
BP: 208 Tel: 500225

Pour vos publicités et annonces :
Akhbar El Jeich vous offre une page publicitaire

Organe d'information officiel de l'Armée Nationale, Akhbar El Jeich est une revue bimestrielle qui traite de thèmes d'actualité sur des domaines variés: militaire, technologique, médical, environnemental, économique, culturel...

AEJ est:

- Publiée dans

deux versions, arabe et français;

- Tirée en quadrichromie sur papier couché brillant.

- Distribuée au niveau de toutes les formations militaires, dans les institutions publiques, dans les ambassades de la Mauritanie et aux attachés de Défense accrédités à Nouakchott.



Novembre - Décembre 2011

AKHBAR
El Jeich 31



1 - MOTS EN ROUE

Inscrivez les mots correspondant aux indications placées à l'intérieur des cercles. Les flèches indiquent le début des mots. Pour vous aider, certaines lettres sont déjà placées.

2 - SUDOKU

		8	9	6		2		
9	5		1					4
4				7				1 6
7		2	3	5				6
5			4					7 2
				8				
3	6		5		1			8 9
	4	1		9	3			5
						1		

Le but du jeu est de remplir les cases vides de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré 3x3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9. Il y a une seule solution possible.

	1	7	2		4	3	8	
			1					
	9	3		7		5		
	7		3		6			
2					5		1	3
1				8			5	7
	5	9	4		1	7	6	
	8		5			2		
				6				

SOLUTIONS





Jeich

Directeur de publication

Colonel Teyib ould Brahim

Rédacteur en chef

Lt-Colonel Né Ould Souvi

Secrétaire de Rédaction

Cne Lif. M. Diadié

Rédacteurs

Lt-Colonel Abou Mamadou Sow

Commandant Med Limam Ould

Ahd Salem

Cne Thiady Mangassouba

Cne Malamine Coulibaly

Responsable Audiovisuel:

Cne Med O. Abderrahmane

Photographes

A/C El Ide O. Soueïleh - S/C

Brahim O. Saleh,

S/C Mohamed Bekaye, Sgt

Mahtfoudh O. Tfeil;

Saisie

Adjt Brahim Ould M'Beirick

Sgt Hawa Ly

Sgt Aida M'Bengue

Correction

Kane Mamadou Alpha

Maquette/PAO

A/C Ahmed o. N theih

Publicité - Annonces

A/C Khalifa Ould Khattary

Distribution

A/C Oumar Ould Boudy

Adjt Ahmed Ould Biram

S/C Med Deina Ould Zaid

Cal Mahtfoud Ould Kory

dcrp@mauritel.mr

BP: 208 Tel: 5002255



Dans ce numéro

- 5 ➤ **Info FARIM**
 - Audiences du Ministre de la Défense Nationale
 - Visite du Chef d'Etat Major Adjoint de l'Armée Chinoise
- 16 ➤ **Reportage**
 - AAMRAN: des ambitions louables
- 22 ➤ **Mémoire Militaire**
 - L'opération de Tidjlkja dernier épisode
- 28 ➤ **Tribune Libre**
 - Les Imraguens





pour tenter d'y remédier. Mais avant d'atteindre des résultats satisfaisants à une telle échelle, il est nécessaire, et par ailleurs plus aisé, de poser parallèlement des jalons aux niveaux national et régional.

En Europe, Le Code de conduite de l'UE en matière d'exportations d'armements (mai 1998) fixe certaines règles communes pour les exportations d'armes de la part des Etats membres, et prévoit que ces derniers ne peuvent autoriser une exportation que si le pays de destination satisfait à huit critères. Notons que le texte engage politiquement les Etats membres, mais les ONG souhaitent qu'il devienne légalement contraignant, afin de pouvoir mettre les gouvernements face à leurs responsabilités en cas de violation du Code. Un processus de négociation a commencé dans ce sens fin 2004 dans l'espoir d'arriver à une Position Commune qui harmoniserait l'interprétation des critères entre les 25 Etats membres.

En Afrique La Déclaration du moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication d'armes légères en Afrique de l'Ouest (octobre 1998, renouvelé pour trois années en 2001 et en 2003) vise l'arrêt de la production et des transferts d'armes légères dans les quinze pays de la région. Des importations exceptionnelles sont cependant possibles dans certains cas précis, mais doivent être notifiées aux autres Etats. La tenue de registres nationaux et d'un registre régional est également prévue, mais pas encore appliquée efficacement. Une structure de coopération régionale en matière d'armes légères a été installée, qui passe par la mise en place de points de contact nationaux. Enfin, les pays de la région veulent mener une politique de collecte et de destruction des armes excédentaires. Plusieurs programmes dans ce sens ont été réalisés, entre autres en Sierra Leone, au Liberia, au Mali et au Niger, notamment avec l'aide du

PNUD (ONU).

Un réseau mondial d'ONG
Dès 1999, plusieurs organisations non gouvernementales décidèrent de créer le Réseau international d'action sur les armes légères (RAIAL/IANSA), une coalition mondiale d'ONG active en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Aujourd'hui fort de plus de 500 membres, ce réseau est reconnu par les plus grandes organisations internationales, dont les Nations unies. Il a grandement contribué à populariser les effets néfastes des armes légères et a stimulé la création de réseaux nationaux et régionaux sur les cinq continents.

Avec Amnesty International et Oxfam, le RAIAL a lancé une campagne mondiale intitulée " Contrôlez les armes " en faveur de l'adoption d'un traité international sur le commerce des armes.

Références

- Adam Bernard et Wéry Michel, Armes légères, destructions massives, Ed GRIP/Complexe, Bruxelles, 2005, 120 pages.
- Anders Holger et Cattaneo Silvia, "Regulating Arms Brokering. Taking Stock and Moving Forward the United Nations Process", Rapport du GRIP, Bruxelles, 2005, 42p.
- AWEPA, Un manuel parlementaire concernant le problème des armes légères et de petit calibre, Ed. AWEPA/PNUD, mars 2004, 160 pages.
- Berkol Ilhan, " Marquage, enregistrement et traçage des armes légères et de petit calibre : projet de convention ", Rapport du GRIP, Bruxelles, 2004/4, 44 pages.





arme

au sens strict.

De vieux stocks très nuisibles

La fin de la Guerre froide a eu des conséquences paradoxales. Elle a entraîné d'importantes réductions des forces armées dans les pays d'Europe de l'Est, laissant ces derniers avec des stocks d'armes superflus. Ce phénomène s'accompagnant d'un appauvrissement de la population et d'une décomposition des institutions étatiques, de nombreux militaires et responsables politiques de ces pays se sont livrés à un vaste marché noir, qui alimente les conflits actuels. Juste avant les guerres d'ex-Yougoslavie, le gouvernement allemand avait par exemple vendu ou offert une grande partie des armements de l'ancienne Allemagne de l'Est à ses alliés des Balkans...

Avec la fin de la confrontation Est-Ouest, des guerres opposant "par procuration" les deux superpuissances sont arrivées à leur terme. C'est le cas, notamment, des guerres qu'ont connues l'Angola et le Mozambique. Malheureusement, comme dans le cas de l'ex-Yougoslavie, les stocks d'armes ont été négligés par les accords de paix et ont ensuite été utilisés dans d'autres conflits, ou ont provoqué une sévère augmentation de la criminalité dans les pays voisins. L'Afrique du Sud, où ce problème est aigu, tente avec la police mozambicaine de lutter contre les trafiquants d'armes qui s'approvisionnent au Mozambique voisin, inondé d'armes après trente années de guerre civile. En Somalie, la chute du régime de Siad BARRÉ, dans les années 90 a permis que d'énormes quantités d'armes, accumulées au gré des alliances successives avec l'Union soviétique et les Etats-Unis, tombent dans les mains de multiples factions claniques et de groupes armés des CHEBAB.

Elle s'ont ensuite plongé le pays dans la famine, associée à une guerre dont les médias nous renvoient régulièrement des images de désolation. Plus actuel et plus inquiétant encore est le cas de la Libye où des entrepôts entiers d'armes de différents calibres sont tombés entre les mains de rebelles peu expérimentés, infiltrés par plusieurs membres de groupuscules qui sévissent dans la bande sahélo saharienne (AQMI, BOKO HARAM...)

Ce sont donc divers facteurs qui ont rendu disponibles d'énormes surplus d'armes, le plus souvent légères. La faiblesse des

contrôles a ensuite permis aux trafiquants d'alimenter des conflits meurtriers, ainsi que les milieux criminels et terroristes.

Que faire en général ?

La question de la circulation des armes légères est, comme beaucoup de questions liées à la prévention des conflits, un des héritages de la guerre froide les plus difficiles à gérer. Pour combattre la prolifération des armes légères, il est nécessaire d'agir à trois niveaux :

Tout d'abord en menant une politique empreinte d'éthique au moment de décider d'autoriser ou non un transfert d'armement ; Ensuite il faudrait que les États veillent afin de décourager des groupes rebelles ou des citoyens qui veulent s'armer, en collectant et en détruisant les armes excédentaires. Enfin, lutter, au cours du transport, contre le détournement d'armes vers le marché illicite en responsabilisant juridiquement les différents intermédiaires.

Un foisonnement d'initiatives officielles

La prolifération des armes légères étant un phénomène qui dépasse les frontières, une coopération internationale est indispensable





La prolifération des armes légères

Meine oud BRAHIM,
Chercheur en sciences du développement

Les armes légères ou de petit calibre désignent en général toute arme qui peut être transportée et utilisée par un seul individu (ou, au maximum, par un petit groupe de personnes) ainsi que les munitions qui leur sont associées. Chaque année, 7.7 millions d'armes légères nouvellement produites sont mises en circulation. Or, leur durée de vie étant longue, même une arme du début du siècle dernier peut encore avoir sa capacité de nuisance. Le nombre d'armes légères en état de fonctionnement ne cesse donc de croître, et les armes de se perfectionner.

La fin de la Guerre froide a eu un impact profond sur la fabrication et sur le commerce international des armes conventionnelles.

Ainsi, soumis à des contraintes budgétaires drastiques les pays industrialisés ont revu à la baisse l'achat des équipements et réduit leur capacité de production d'armement de plus de 50%.

En vue de compenser cette contraction de leurs marchés nationaux, les producteurs ont tenté un accroissement de leurs exportations, particulièrement à destination des pays en voie de développement. Ces derniers

absorbent la majeure partie des livraisons mondiales d'armements conventionnels : en 1994, 64,5% des livraisons totales étaient acheminées vers les pays en voie de développement, et cette proportion atteignait 67,6% en 2001.

Aujourd'hui, la production mondiale d'armes légères se caractérise de la manière suivante :

Pas moins de 98 pays auraient la capacité de produire des armes légères, dont de nombreux pays en voie de développement, car la technologie de fabrication est simple, et la demande répandue.

Malgré cette production éparpillée, trois pays producteurs dominent l'industrie des armes légères, à savoir : les Etats-Unis (en tête), la Russie et la Chine. Ils sont suivis par 10 pays producteurs de moyenne envergure : l'Autriche, la Belgique, le Brésil, la France, l'Allemagne, Israël, l'Italie, l'Es

et exportent généralement le surplus.

Les munitions : un marché à part entière

Quant aux munitions, on en produit chaque année pas moins de 10 à 14 milliards de type militaire, et un nombre inconnu de munitions pour les armes civiles. Malheureusement, la communauté internationale avance moins sur le problème des munitions que sur celui des armes à feu, et l'attention générale reste trop focalisée sur ces dernières. L'une des raisons est, sans doute, que ce marché a une valeur supérieure à celui des armes à feu en tant que telles : 4,6 milliards d'euros par an pour les munitions, contre 2,8 milliards d'euros pour les armes (production mondiale en 2000). Le marché mondial des munitions est dominé par une poignée d'entreprises américaines, russes et européennes (Autriche, Belgique, France, Norvège et République tchèque).

En raison de la relative fragilité de la poudre, sensible aux chocs et à l'humidité notamment, il est beaucoup plus difficile de conserver et de

déplacer les munitions que les armes - particulièrement dans les pays à climat chaud, où se déroule la majeure partie des conflits actuels. Restreindre l'approvisionnement des belligérants en munitions pour infléchir un conflit pourrait donc s'avérer plus efficace encore que d'imposer des embargos sur les



Quant aux 85 pays restants, ils produisent essentiellement sous licence pour satisfaire leur demande nationale





divisant en trois colonnes et encerclèrent ainsi la position de notre détachement puis ouvrirent le feu avec une rare intensité. Les troupes maures s'approchèrent d'environ 300 mètres et l'on entendait plus que le bruit assourdissant des armes des deux parties. Aux environs de midi, les maures, disposant d'une quantité suffisante en munitions et galvanisés par leur succès de la veille, n'étaient plus qu'à 100 mètres de nos tireurs. Mais grâce au dynamisme du sergent FRED et du sergent DELROCK, les assaillants furent repoussés...la situation était intenable " (GILLIER PP197-198).

Le témoignage de GILLIER décrit l'avantage tactique exceptionnel dont les troupes françaises avaient bénéficié en cette phase de la confrontation. Ainsi, ont-ils choisis le terrain favorable pour leur fusils mitrailleurs, offrant une vue dégagée, condition suffisante pour la victoire face à des hommes détenant de simples armes traditionnelles. Autre avantage à l'actif des français ; le manque de concertation entre les moudjahidines incarnée par la précipitation des TLAMIDS qui ont accroché, sans aucun appui ni couverture, des troupes françaises bien protégées et en position défensive.

La bataille d'EL MEINANE fit trois tués du groupe de Sidi O Moulaye ZEINE. Nous revenons sur le sort qu'aura subi le reste de ce groupe :

- MOHAMED SALECK O BATTAH dit JACH

Après avoir participé à l'opération de Tidjikja, Mohamed Saleck conduisit un groupe de moudjahidines à la fameuse

bataille de CHEMATT qui eut lieu le 25 décembre 1908. Cinq jours plus tard, le voici encore à la tête d'un autre groupe à la bataille d'AMATIL, bataille au cours de laquelle il eut une fracture à la jambe qui l'éloignera pour toujours des combats. A propos de son décès, son neveu, le conteur Mohamed Mahmoud O HENNOUN rapporte : " Mohamed Saleck avait élu domicile dans le lieu dit TAMOURTEN N'AAJ, non loin de la tombe de EL ARBI O. SIDI O. MOULAYE ZEINE. Sentant sa fin proche, il recommanda aux siens de l'inhumer près de la tombe de l'illustre défunt. Après un bref accès de fièvre, il fut rappelé à dieu. (Extrait d'un précédent entretien avec le conteur.)

EL ARBI O. ZEIDANE O.
MOULAYE ZEINE

Après avoir participé à l'opération de Tidjikja, ELARBI O. ZEIDANE O. MOULAYE ZEINE regagna le groupe de résistants dénommé EHL EL KID'YA. Ces moudjahidines avaient décidé de lutter contre la pénétration coloniale française, avaient pris pour refuge les montagnes dans le dessein d'effectuer des opérations éclair et décisives contre les troupes françaises. La vie épique de ce résistant s'arrêta - suite à son assassinat par la main de quelque lâche - à TAMOURTEN N'AAJ, non loin de N'BEIKA.

SALECK O. DEDE

Ce résistant à participé à plusieurs autres batailles après celle de Tidjikja : EL MEINANE, N'JEKANE, AMATIL, CHEMATT, GNIMLANE, OUM N'HAL. La dernière bataille qu'il livra était celle de TICHIT dans laquelle il tomba en martyr.

SID'AHMED O. AMEIRA
- Le moudjahid SID'AHMED O. AMEIRA, aura participé à plusieurs faits d'armes dont les batailles de : CHEMATT, N'JEKANE, LETFETAR, N'AMIYA, KSAR EL BARKA, TEJALET HARRANE, RAG LEVRAG. Il décèdera après l'instauration de la paix.

SID'AHMED O. DIEH
Celui-ci a eu à son actif plusieurs batailles après celle de Tidjikja : AMATIL, CHEMATT, N'JEKANE, GNIMLANE, LETFETAR. Il ne mourut qu'après instauration de la paix.

- H'MOUD O. ELEYA O. SALECK O. EL BATTAH
Il prit part à plusieurs batailles : AMATIL, CHEMATT, N'JEKAN (Mevlek Goumiat) dans l'Adrar, AGUENNI S'NADRA, GLEITET AIT MWALYIN, LETFETAR, N'AMIYA, OUM ESSENGUEL.

MOHAMED O. SAVRA
Ce résistant, après avoir participé à la fameuse opération de tidjikja, avait décidé de rejoindre les disciples de Cheikh Ma'El Ainine. Il participa à plusieurs batailles dont : G'NEYNET TIKWIT, AGUEILETTNAAJA. Il mourut dans les années 80 du siècle dernier.

MOHAMED MEILOUD O. LEVRACK
Sa participation à d'autres batailles après l'opération de Tidjikja n'est confirmée par aucune source.

AHMED SALEM O ARGAB
Le résistant Ahmed Salem O Argab a participé à plusieurs batailles après celle de Tidjikja : LETFETAR, GNIMLANE, AMATIL, CHEMATT

Fin





MANGIN et les informèrent de la présence d'une autre unité que les TLAMIDS devraient attaquer. Ces derniers demandèrent alors le soutien des EHL TENAKI, lesquels acceptèrent de leur prêter main forte mais à condition de livrer le combat par groupes séparés comme ce fut le cas la première fois. Comme à leur habitude, les TLAMIDS attaquèrent frontalement les soldats français sans la moindre idée de manœuvre. La conséquence fut dramatique ; le groupe fut quasiment anéanti, contrairement à celui des EHL TENAKI qui avaient choisi de surprendre l'ennemi dans ses arrières, ce qui permit de desserrer l'étau des TLAMIDS et, du coup, tuer quelques soldats français. C'est une fois l'offensive des TLAMIDS repoussée, que les français eurent les coudées franches pour combattre les EHL TENAKI. C'est au cours

de cette confrontation ultime que les éléments ayant pris part à l'opération de Tidjikja tombèrent en martyrs. Il s'agit, outre L E L L E O . MOULAYE ZEINE de MOHAMED O. DIEH et de MOHAMED O. A M E I R A (témoinage du conteur Mohamed Mahmoud O Hennoun, Aout 2010 NKTT.)

Au cours du 2ème jour de combat, les moudjahidines avaient subi de lourdes pertes surtout parmi le groupe des TLAMIDS qui n'avaient pas suivi les conseils du chef des EHL HJOUR, notamment, Mohamed Mahmoud O HJOUR qui estimait qu'il fallait tendre une embuscade aux unités françaises durant leur mouvement.

Le chercheur Taleb KHYAR O. CHEIKH MAMINNA décrit ainsi cette perte " après la bataille survenue le samedi, les moudjahidines s'ébranlèrent dès l'aube en vue d'intercepter la seconde unité qui se dirigeait au même endroit où se trouvait MANGIN. Au lever du jour les moudjahidines marquèrent une halte pour se concerter. C'est là que Mohamed Mahmoud Ould Hjour leur suggéra de tendre une embuscade. Cette proposition fut rejetée par la quasi-totalité des combattants et notamment par les Tlamids qui optèrent

pour un combat frontal et précipité contre les français. Ces derniers mieux positionnés, n'eurent pas de mal à leur envoyer des salves de tirs nourris qui firent, sur le coup, 26 morts. Leur chef, également touché à la jambe durant le combat, ils le prirent pour mort et détalèrent dans la débandade, emportant avec eux, des chameaux et autres butins récupérés la veille.

Le commandant Gillier analysa ainsi les causes de cette défaite " au jour du 14, à 4 heures du matin, le détachement s'était arrêté sur une petite dune propice à la mise d'un dispositif défensif... le détachement fut positionné en ligne, en dessous de la dune tandis que les mitrailleuses les surplombaient, dans une position permettant une vue dégagée.."

Le détachement fut scindé en trois groupes, chacun devant assurer la défense d'un secteur défini. Cette décision a été prise après que les sentinelles aient signalé le mouvement d'une troupe puissamment armée se dirigeant vers la dune. Un élément d'éclairage fut dépêché afin de s'assurer que ses troupes étaient celles du Commandant Mangin renforcées des méharistes du lieutenant GOSPI, ou s'agissait-il des troupes maures. La réponse à cette question ne se fit pas trop attendre " c'est un mouvement qui avance en colonnes importantes en direction des positions tenues par nos méharistes. " Les troupes maures qui avoisinaient les 200 hommes commencèrent à approcher de nos positions en se





L'opération de Tidjikja

Dernier Episode

Résumé

Nous avons vu dans notre précédent épisode, comment le destin a amené le reste des Moujahidines survivants de l'opération de Tidjikja à migrer vers les endroits susceptibles d'abriter des poches de résistance contre le colonisateur qui a conquis le pays. La bataille d'El Meinane a constitué un nouveau rendez-vous de ces braves combattants avec le Jihad après un repos tactique de trois ans.

Cette bataille était considérée comme la réapparition forte et efficace du groupe de Sidi après l'opération de Tidjikja et comme un tournant décisif dans le processus de l'affrontement entre la résistance nationale et les unités méharistes françaises.

L'unité méhariste de Georges Mangin constituait, grâce à sa grande mobilité, la riposte française efficace aux attaques répétées qui ciblaient les unités françaises dans toutes les régions de Mauritanie sans exception.

Les hommes de la résistance nationale ont compris la nouvelle doctrine militaire basée sur la mobilité adoptée par les Français. Par conséquent, leur riposte à l'unité d'élite de George était claire et rapide.

Les groupes qui ont participé à la bataille sont :

- Le groupe Ehl Tenaki et Ehl Moulaye Zein sous le commandement de Lelle Ould Sidi Ould Moulaye Zein, parti de M'Heireth en Adrar,

Deux points de vue tactiques opposés ont émergé au cours de cette bataille :

- Celui des Mourides de Cheikh Melainine (Tlamid) qui prône la rapidité dans l'engagement contre l'ennemi, sans aucune idée de manœuvre, et sans tenir compte de l'avantage que ce dernier peut en tirer, comme l'usage efficace des mitrailleuses et des fusils automatiques.

- Celui des Moujahidines autres que les Tlamid, basé sur la manœuvre, le guet des opportunités, la surprise et l'utilisation du terrain.

Par le Cne Sidi Mohamed Ould Heddeïd - Traduit de l'arabe par le Cne Ly Mohamed Diadié

Le groupe des EHL TENAKI et leurs alliés EHL MOULAYE ZEINE se rappellent encore l'opération de Tidjikja qui s'est caractérisée par l'effet de surprise et la finesse de sa planification et de son exécution. Ceci résume en fait la doctrine adoptée par les deux groupes précédemment cités. Cette nouvelle tendance marquera sans doute, une divergence de positions momentanée entre le leader du groupe LELLE O. MOULAYE ZEINE et le groupe des TLAMIDS (disciples)¹. Heureusement, dès les premiers instants de la bataille, les trois groupes parvinrent tout de même à dépasser leurs divergences et acceptèrent de suivre les

propositions de LELLE qui suggéra de prendre l'ennemi de cours en donnant l'assaut sur la garnison méhariste en plein jour². Leur approche fut ainsi facilitée par les cordons dunaires alentour et quelque végétation de la région.³

La confrontation du 1er jour se solda par une victoire éclatante des moudjahidines qui, grâce à l'intensification du feu sur l'ennemi et à l'efficacité de leur manœuvre sont parvenus à le surprendre, détruire ses lignes défensives et à l'encercler.³ Les hommes de SIDI O. MOLAYE ZEINE ont marqué cette première journée de combat de leurs empreintes. En cette journée mémorable du 13 mai, ce groupe ne déplora aucune

perte en vies humaines.

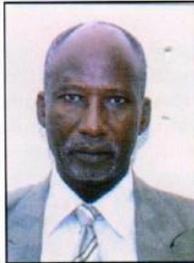
Le combat du 2ème jour ne sera pas aussi heureux que celui du premier. Trois moujahids tomberont sur le champ d'honneur à la tête desquels figure le chef du groupe LELLE O. MOULAYE ZEINE.

Le conteur Mohamed Mahmoud O. HENNOUN livre son témoignage à propos des conditions dans lesquelles ces résistants sont morts "la seconde unité française à laquelle parvenaient les bruits du combats, s'était préparée pour la confrontation avec les moudjahidines. Au cours de son repli, le groupe des EHL TENAKI informa celui des TLAMIDS du combat qu'ils venaient de livrer contre





Capitaine Dehah O.Cheikhna Chef bureau Tevagh Zeina



Je voudrais attirer l'attention de tous sur le creuset de compétences que constitue cette association. En effet, nous comptons parmi nous des médecins et des professeurs en médecine, des intendants, des docteurs et maitrisards en droit, des ingénieurs et des anciens chefs militaires officiers de commandement et des spécialistes en gestion de ressources humaines...

Ces potentialités, une fois restructurées et soutenues par l'Etat, contribueront indéniablement à l'œuvre de construction nationale. Fidèles à notre devise : " servir et toujours servir ", nous restons donc disposés à répondre à toute sollicitation, pourvu qu'elle serve l'intérêt suprême de la Nation.

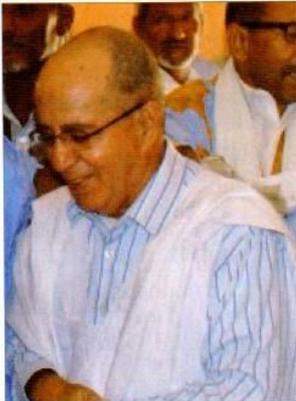
Madame Sidi Mohamed Ould Sabar



Vous êtes la veuve de feu le Colonel Sabar. Vous avez adhéré à AAMRAN où vous êtes élue membre du Bureau Départemental de Tevagh Zeina en qualité de Déléguée. Que représente pour vous et d'une manière générale, les veuves et orphelins, l'Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale?

R : Merci pour m'avoir permis de m'adresser à votre lectorat. Pour moi et certainement pour cette catégorie de personnes que vous évoquez, AAMRAN représente une charge symbolique affective très forte en ce qu'elle éveille en nous de souvenirs et d'émotions. Elle nous fait renouer les liens avec cette famille militaire, l'amour de toute une vie. AAMRAN porte, de par l'idéal et les objectifs qu'elle s'est fixé tant d'espérance. Nous pensons pouvoir contribuer à l'action sociale qu'elle compte promouvoir. Cela demande certes beaucoup d'engagement au service d'une cause aussi noble.

Témoignages - réactions : Col M'Bareck Ould Bouna Moctar:



Mon colonel, en tant que premier Chef d'Etat-Major National, comment voyez-vous la naissance de l'Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale? Estimez-vous qu'elle soit l'association providentielle qu'il fallait créer pour répondre aux nombreuses attentes des anciens militaires et retraités?

R : Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier, et à travers vous, la DCRP, la revue Akhbar El Jeich et l'Etat-Major National, pour la confiance placée en moi, pour m'avoir permis une fois encore, de m'adresser à vos lecteurs.
En tant que premier Chef d'Etat-Major National de l'Armée Nationale, fonction que j'ai assurée trois fois de suite, vous pouvez certainement mesurer le bonheur que je ressens aujourd'hui et ma fierté, de constater tant d'évolutions qualitatives enregistrées au sein de l'institution militaire que j'ai vu naître en même temps que la République. La naissance d'AAMRAN ne constitue pas en soi, un événement providentiel, mais elle comble, si heureusement, un grand vide. En outre, elle représente, pour nous, anciens militaires et retraités, un atout et une marque de reconnaissance et de considération. Elle a à relever des défis nombreux, compte tenu de l'évolution rapide de notre pays. Ce carrefour de la rencontre et de la mémoire, ne peut qu'enrichir notre mémoire collective et consolider notre action. C'est pourquoi, nous souhaitons à AAMRAN, plein succès. Gageons qu'elle sera à la hauteur de nos espérances.



« Son signe de ralliement constituant son logo est rendu par une symbolique de l'interarmes exprimée par un flambeau porté sur un support constitué par la réunion des insignes des trois armées (Air, Terre et Mer), d'où émanent ses membres.





Témoignages:

**Lt-colonet Neh Ould Brahim,
Vice-Président d'AAMRAN,**



Comment l'Association gère-t-elle au quotidien les problèmes qui lui sont posés ?

Tout d'abord, avant de commencer, je tiens à vous remercier pour l'opportunité que vous nous offrez pour faire connaître davantage cette nouvelle création toute vouée au service de la défense de ces commis de l'Etat que constituent ces anciens militaires et retraités de l'Armée.

Comme vous le savez, l'ambition d'AAMRAN est très grande et est portée à la défense des intérêts moraux et matériels de ses adhérents. A ce titre, cette frange précédemment citée, confrontée au quotidien à des difficultés de tous ordres, a besoin de soutien. Les problèmes posés au quotidien, remontent naturellement de nos représentations départementales et parfois sont saisis directement à partir du Bureau National qui, à travers ses divers cadres fonctionnels, les exploite en fonction des orientations du Président que je seconde dans ses attributions. Notez que le Bureau, travaille en parfaite symbiose et les problèmes les plus importants sont généralement étudiés en réunion de bureau qui se tient régulièrement. Au stade où nous en sommes, l'implantation venant de se terminer, le Bureau est accaparé par les travaux de structuration et d'affinement de ses moyens d'action. Mais dès à présent nous sommes assaillis par les nombreux problèmes que rencontre cette population.

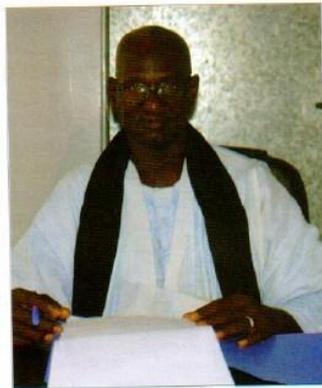
**Capitaine Mohamed Ould Nagi,
Président du Bureau
Départemental AAMRAN,
d'el Mina,**



En quoi consiste votre rôle en tant que Président de Bureau Départemental ?

R : Le rôle des présidents des bureaux départementaux n'est autre que le prolongement de l'action du Bureau National mais à une échelle moindre, qui consiste à développer un système de cohésion sociale au niveau de la base, promouvoir un outil d'encadrement et de réinsertion pour les anciens militaires et retraités, ainsi que pour les veuves et orphelins. Notre action se déduit en droite ligne des orientations du Bureau National.

**Capitaine Diop Djibril,
Chargé des Relations Extérieures,
Président de la Commission n°1 d'Implantation.**



Pouvez-vous nous dire en quoi a porté la mission d'implantation ?

Merci de votre question. En application des dispositions de nos textes fondateurs et des orientations du Bureau National de l'Association, il a été décidé dès après l'inauguration du siège, de procéder à la campagne de sensibilisation, d'adhésion et d'implantation des structures représentatives d'AAMRAN, et ce sur toute l'étendue du territoire national. A cet effet, ces opérations ont débuté par la wilaya de Nouakchott, scindée en trois zones et ce, du 23 Mai au 25 Juin 2011. Ces commissions au nombre de trois (1,2 et 3) suivant les zones imparties, ont été respectivement présidées par moi-même, le Capitaine/er Ahmed

Ould R'Hil et le Cdt/er Aly Ould Hadj Weiss. Ces mêmes commissions ont été reconduites pour l'implantation à l'intérieur du pays et ce du 03/07 au 08/08/2011. Cette importante campagne s'est déroulée dans la transparence démocratique, et le respect des critères d'engagement, de disponibilité et de compétence. Elle a été relayée par une campagne médiatique, notamment la TVM et la RM. Des tranches d'antenne dans les différentes langues nationales au niveau de la radio rurale, ont permis de mieux populariser les principes, idéaux et objectifs poursuivis par cette entreprise qu'est AAMRAN.





attente. En somme une maison d'anciens combattants, qui leur offre l'opportunité de se retrouver, débattre et d'analyser avec lucidité et sérénité tous les problèmes qui se posent à eux.

"Akhbar le Jeich": A ce jour quelles sont les actions concrètes que vous avez réalisées en faveur des handicapés, veuves et orphelins ?

Colonel Niang Abdel Aziz: Voilà une catégorie qui retient de manière particulière notre attention. Dans notre projet de plan d'actions, ils occupent une place de choix. Déjà, ils sont recensés et suivis au niveau de tous nos bureaux départementaux. Notons cependant que l'Association vient tout juste, je le rappelle, de terminer son implantation et est en train de peaufiner sa méthodologie d'interventions.

"Akhbar le Jeich": Ne comptez-vous pas entreprendre des démarches auprès des hautes autorités militaires pour que les futurs retraités puissent bénéficier d'un pécule d'accompagnement à la veille de leur départ dans la vie civile ?

Colonel Niang Abdel Aziz: C'est une idée assez géniale et généreuse que vous émettez là et qui rentre dans le champ de

nos réflexions en cours. D'avance nous sommes convaincus des soucis qui animent le Commandement pour accompagner désormais les anciens militaires dans la vie civile et ce dans les limites des possibilités qu'offrent les ressources du pays.

"Akhbar le Jeich": Dans le cadre du volet réinsertion, AAMRAN a-t-elle déjà pris des contacts, ciblé des institutions qui pourraient absorber un quota défini de retraités ?

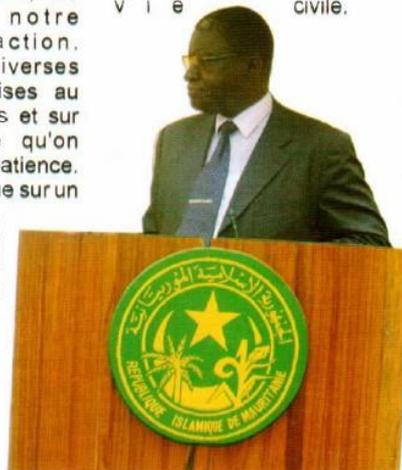
Colonel Niang Abdel Aziz: Nous venons tout juste de terminer notre implantation à travers le territoire national. Nous sommes donc toujours en phase de structuration, de préparation de notre méthodologie d'action. Néanmoins déjà, diverses initiatives ont été prises au bénéfice des membres et sur tous les plans. Ce qu'on demande c'est de la patience. Aussi faut-il rappeler que sur un certain aspect, AAMRAN, travaillera en relation étroite avec le Comité de Coordination sur les Sociétés de Sécurité, de Gardiennage et de Transports de Fonds et ce, dans l'intérêt notamment des anciens des forces

armées et de sécurité.

"Akhbar le Jeich": En guise de conclusion, quel serait le message que vous voudriez adresser à l'endroit de ceux qui ont contribué à la genèse de votre association ?

Colonel Niang Abdel Aziz: Message de reconnaissance et de remerciement, à l'endroit tout d'abord de Son Excellence Monsieur le Président de la République pour, notamment les mesures prises au bénéfice des associations et des retraités de manière générale ; ensuite à l'Etat-Major National pour le soutien moral et matériel apporté jusqu'ici à notre Association pour lui permettre de se structurer et faire face à sa mission.

Je saisis aussi l'opportunité offerte par la revue Akhbar El Jeich, pour d'une part, demander aux anciens militaires qui ne l'ont peut-être pas encore fait, de venir adhérer à leur nouvel espace familial ; d'autre part, annoncer aux militaires sur la pente du départ à la retraite, qu'ils ont désormais un port d'attaches, de venir aussitôt adhérer au Bureau Départemental de leur lieu de résidence, ayant désormais un repère sûr, une structure d'accueil, qui les accompagnera dans la vie civile.





moment, seules sont activées, pour des raisons pratiques, les structures départementales.

A ce jour, la campagne d'implantation venant de se terminer, le processus d'adhésion étant une action continue, l'effectif enregistré en cours d'exploitation dépasse les (3000) trois mille adhérents.

"Akhbar el Jeich": Quels sont les motifs (le contexte) qui ont été à l'origine de sa création ?

Colonel Niang Abdel Aziz: Le contexte de sa création est celui que j'ai décrit ci-dessus. Il faut cependant saluer la grande vision stratégique dont a fait preuve Son Excellence Monsieur le Président de la République pour avoir permis dans le contexte ci-dessus décrit, l'existence de cadre ayant favorisé la naissance des structures associatives regroupant par corps d'appartenance, les anciens des forces armées et de sécurité qui constituent au propre et comme au figuré, la réserve générale de l'Armée Nationale.

"Akhbar el Jeich": Qui peut-être membre de AAMRAN et quelles sont les conditions d'adhésion ?

Colonel Niang Abdel Aziz:

Comme indiqué tantôt, cet espace de confraternité est ouvert sans exclusive aux catégories ci-dessus indiquées. Pour y adhérer il suffit de faire partie des catégories indiquées, de souscrire aux modalités prescrites, chacun suivant sa catégorie statutaire, d'adhérer aux principes et idéaux et d'honorer ses cotisations

mensuelles. Une carte de membre est délivrée à cet effet. Notons pour mémoire, s'agissant des souscriptions d'adhésion non renouvelables, elles se présentent comme suit:

* Off/Sup: 5000 UM;

* Off/Subalterne: 3000

* S/Off Sup: 1500

* S/Off Sub: 1000

* MDR: 500;

* Veuve: 200; Orphelin: Gratuit.

La cotisation mensuelle, fixée à un taux unique révisable, est de 200 UM, les veuves et les orphelins n'y étant pas assujettis.

"Akhbar le Jeich": Quelles sont vos sources de financement ?

Colonel Niang Abdel Aziz: A l'instar des autres ONG, nos ressources sont, en plus des souscriptions d'adhésion, des cotisations mensuelles, des subventions publiques, dons et legs dans les limites permises par la loi, et les produits d'activités diverses dans le cadre des limites du champ statutaire de l'Association, etc.,

"Akhbar le Jeich": Depuis le démarrage de ses travaux, qu'a entrepris AAMRAN pour le compte de ses adhérents et quelles sont les perspectives à

court et long termes ?

Colonel Niang Abdel Aziz: Les perspectives sont nombreuses et prometteuses, tant au plan des opportunités de réinsertion offertes par l'application des dispositions de la loi sur les sociétés de sécurité, qu'à celui des autres aménagements institutionnels ou aux projets communautaires envisagés dans nos plans d'action. Pour l'autre élément de votre question, au stade où nous en sommes, il est prématuré de faire un bilan, cependant l'empreinte de l'action de l'Association a influé sur les diverses mesures prises au bénéfice des anciens militaires et retraités.

Cependant, le plus grand rêve du Bureau, est de parvenir à l'édification de cette grande maison que l'Association constitue ; un espace qui valorise les vertus du dialogue, de la tolérance, de l'entraide et de la concertation ; un environnement qui permet à tous, sans exclusive aucune, de mettre en partage leurs valeurs, dans un élan constructif novateur, capable d'impulser une dynamique répondant à leurs aspirations et à leur





Annonce

En vue de promouvoir et de vulgariser le patrimoine historique militaire, la Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) est chargée de mettre en œuvre un Musée dédié aux forces armées nationales. Ce faisant, la DCRP se lance dans une campagne de collecte d'objets historiques appartenant ou ayant appartenu aux anciens militaires ou résistants. Ces objets peuvent être des armes, des tenues, des équipements, des coiffures, des drapeaux, des fanions, des insignes, des médailles, des iconographies et tous autres documents ayant trait aux Forces armées nationales ou à la résistance. Ces collections peuvent être cédées gratuitement, prêtées temporairement ou vendues au Musée.

Dans ce cadre, il est fait appel à toutes les bonnes volontés, institutions publiques et privées, personnes morales et particuliers, professionnels et amateurs, nationaux et étrangers de contribuer, chacun à sa manière, à la sauvegarde et à la diffusion de la mémoire combattante et à la symbolique de nos grands anciens. Donations, cessions, apports techniques, conseils et suggestions, toutes participations qui pourront aider au processus de mise sur pied de ce noble projet sont les bienvenues.

Contacts :

361 02 205 - 220 20 305

dcrp@mauritel.mr
bp: 208 tel: 25002255



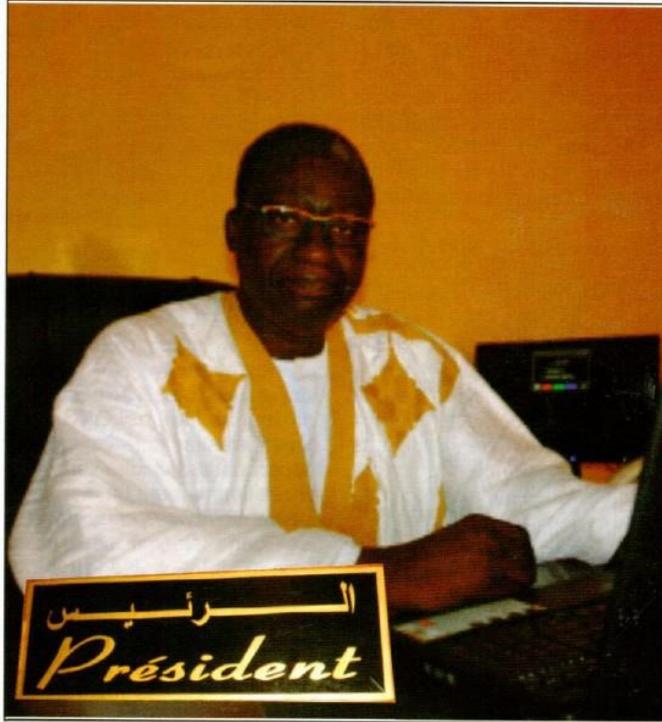
Interview du Président d'AAMRAN par la DCRP

"Akhbar el Jeich": Mon colonel, l'Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale (AAMRAN) a célébré son inauguration le 16 Mai dernier. Pourriez-vous la présenter de façon sommaire à nos lecteurs ?

Colonel Niang Abdel Aziz:

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour nous avoir donné l'opportunité de nous adresser au large public par le biais de la revue de l'Armée Nationale, Akhbar El Jeich et à travers vous la DCRP, le Ministère de la Défense et l'Etat-Major National, pour l'intérêt porté à notre structure et l'accompagnement qu'ils nous ont assuré jusqu'ici, pour nous permettre d'arriver là où nous en sommes aujourd'hui. L'Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale (AAMRAN) a été portée sur les fonds baptismaux suite aux assises générales constitutives du 29 Décembre 2010, dans un contexte de crises mondiales multidimensionnelles et de géopolitique régionale difficile ; où au niveau national notamment, les anciens militaires et retraités de l'Armée Nationale et des Forces de Sécurité, frange importante de la société, particulièrement confrontée à la précarité, étaient presque laissés pour compte et où les structures d'encadrement existantes étaient défaillantes.

Elle constitue un cadre associatif, apolitique, à but humanitaire, ouvert à tous les anciens militaires et retraités de l'Armée Nationale, à leur famille, aux veuves et orphelins d'anciens militaires. Espace de rencontre, d'entraide et de mémoire, elle s'est fixé les



objectifs suivants :

- Défendre les intérêts moraux et matériels de ses membres ;
- Renforcer les liens de solidarité, d'entraide, la fraternité d'armes tissée sous le drapeau ;
- Participer aux efforts d'entretien et de la préservation des traditions militaires et de la mémoire historique de la glorieuse Armée Nationale.
- Contribuer à la sécurité et à la stabilité du pays et au renforcement de l'esprit de défense ;
- Prendre part aux divers chantiers de développement du pays par la mise à contribution des potentialités de tous ordres dont sont porteurs ses divers membres.

Son management est assuré

par un Bureau de 15 membres assignés respectivement aux fonctions de base, avec un Président, un Vice-président et un Secrétaire Général. Elle a été agréée sous le récépissé n°69/MIDEC/DAPLP du 24 Mars 2011 et sa devise est : " Encore Servir et Toujours Servir".

Son signe de ralliement constituant son logo est rendu par une symbolique de l'interarmes exprimée par un flambeau porté sur un support constitué par la réunion des insignes des trois armées (Air, Terre et Mer), d'où émanent ses membres.

Son siège social se trouve à Nouakchott et elle a des représentations au niveau wilaya et départemental. En ce



C'est après la décision historique du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, d'initier la loi n°2009-025 du 7 avril 2009 sur les sociétés privées de sécurité, suivi de son décret d'application, cadre juridique réservant désormais ce domaine et les opportunités d'emplois qu'il génère aux anciens des forces armées et de sécurité, que les anciens militaires et retraités de l'Armée Nationale, à l'instar de leurs frères des autres corps, se sont constitués en une association dénommée l'Association des Anciens Militaires et des Retraités de l'Armée Nationale " AAMRAN ". Pour édifier le lecteur sur la genèse, les objectifs et l'organisation de cette structure nouvelle qui entend œuvrer à sa manière à la consolidation de la paix civile, Akhbar el jeich s'est longuement entretenu avec le président de cette association, le colonel /er NIANG Abdoul AZIZ. Des témoignages et réactions de personnalités ayant servi l'armée ou ayant eu des liens étroits avec la grande muette viennent saluer les bonnes intentions qui animent " AAMRAN ".

Dossier réalisé par Cne Lif Md DIADIE







Association des Anciens Militaires Retraités de l'Armée Nationale

AMBITIONS ET ESPOIRS





I. INTRODUCTION:

Les troubles de l'équilibre représentent une pathologie très fréquente pouvant affecter aussi bien le sujet jeune que les sujets âgés. Il convient de correctement analyser un Trouble de l'équilibre et de différencier un vertige vrai dont l'origine est essentiellement périphérique, des déséquilibres touchant surtout les sujets âgés, et dont les étiologies sont nombreuses.

II. COMPRENDRE:

La position de notre corps dans l'espace est contrôlée par trois systèmes neurosensoriels complémentaires :

- Le système Vestibulaire ;
- Le système Proprioceptif ;
- Le système Visuel.

Ces trois systèmes sont interconnectés. La connaissance de ces interconnexions permet de comprendre la sémiologie labyrinthique.

Un vertige résulte d'un conflit d'informations provenant des divers centres mis en jeu dans le maintien de l'équilibre. **III. AGIR:** On distingue deux grands troubles de l'équilibre :

- Les Vertiges : c'est une sensation erronée de rotation du corps par rapport à l'espace ou de l'espace par rapport au corps. Il témoigne d'une inadaptation pathologique du système vestibulaire aux conditions d'équilibre du patient. Faire le diagnostic d'un vertige impose une impression rotatoire du sujet. Un vertige est presque toujours d'origine vestibulaire. Un vertige est soit isolé, soit associé à une surdité, ce qui témoigne d'une

atteinte diffuse du labyrinthe (Labyrinthe Antérieur et Labyrinthe Postérieur).

Un vertige rotatoire est en principe d'origine périphérique, mais pas exclusivement.

- Les déséquilibres, surtout chez le sujet âgé : il convient de les différencier des vrais vertiges ; ce sont des impressions d'ébriété, de mal de mer, de soi instable, de déroberement des jambes, de flou visuel. De telles impressions ne doivent pas être dénommées par le terme vertige mais par celui de déséquilibre peut être car il n'existe pas d'impression rotatoire. Un déséquilibre peut être d'origine vestibulaire mais aussi centrale, vasculaire, rhumatologique, iatrogénique etc. un trouble de l'équilibre d'origine centrale n'est pas associé à une surdité mais il existe parfois un contexte neurologique et / ou vasculaire.

Un déséquilibre est en principe d'origine centrale, mais pas exclusivement.

- Devant un

trouble de l'équilibre, il est essentiel de pratiquer un bilan clinique complet.

Ce bilan clinique initial fait souvent défaut. L'examen doit être ORL, Neurologique, Ophtalmique, Musculaire, Cardio- Vasculaire. Certains examens complémentaires sont souvent demandés en première intention : Doppler des vaisseaux du cou, examen tomodensitométrie cérébral; ils n'apportent presque jamais d'indication utile dans la démarche diagnostique. Ainsi, cette démarche doit être avant tout basée sur un examen clinique rigoureux qui conduit émettre des hypothèses diagnostiques. C'est partir de ces hypothèses que les examens complémentaires sont sélectivement demandés

IV- TRAITER:

* **Buts:** Soulager et rassurer le malade

* **Moyens:** Repos

Médicaments Chirurgie

Indications : En fonction de la cause.

V. CONCLUSION:

Les troubles de l'équilibre sont :

Fréquents et parfois invalidants

Causes multiples

Traitement parfois difficile.

**Médecin Lt- Colonel
Mohamed Yanga O/ YUBA
Chef des Services
Chirurgicaux à l'H.M.N
Professeur d'ORL à la
Faculté de Médecine**

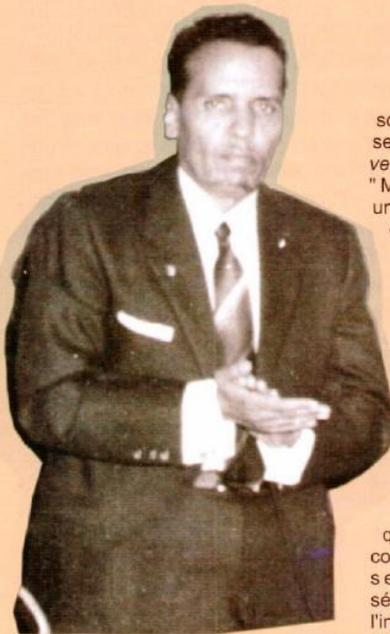




Hommage à:

Mohamed El Moktar Ould Cheikh Abdallahi dit Marouf,

**ancien Ministre de la défense Nationale
(avril 1970-Août 1971)**



Mohamed El Moktar OULD CHEIKH ABDALLAHI dit Marouf est né 1926 à ALEG. Après des études primaires à la Medersa de Boutilimitt, il fréquente l'Ecole Normale William Ponty de Sébikhotane en 1942. Trois ans plus tard, en 1945, il est diplômé de cette prestigieuse école qui forma bon nombre d'administrateurs et enseignants africains de la période pré indépendance. Député, il est le premier responsable mauritanien à avoir brandi pour la première fois le drapeau de la nouvelle République Islamique de Mauritanie, selon le témoignage du journaliste libanais Youssouf Moghaleh Mohamed, (voir extrait du livre : " Mauritanie ", paru en 1960) Le président Moktar Ould Daddah, avec qui feu Marouf occupa plusieurs postes de haute responsabilité se

souvent de lui dans la page 193 de ses mémoires (*la Mauritanie contre vents et marées*) en ses termes :

" Mohamed Moktar dit Marouf, a joué un rôle important dans cette période comme membre de l'Assemblée territoriale puis législative, et comme ministre de différents départements.Il était attentif à son travail et s'acquittait parfaitement des différentes missions qu'il avait à accomplir, dont la dernière fut notre ambassade à Tunis, au moment du putsh de 1978. C'était une personnalité religieuse et spirituelle, et en même temps un homme capable de garder pour lui ce qu'il apprenait ou ce qui lui était confié...Il était discret, il assumait ses responsabilités avec sérieux....Dans les grands débats- l'instauration du parti unique, les événements de février 1966- il s'est conduit en vrai responsable....

Distinction : Commandeur de l'Ordre du Mérite National.

FONCTIONS OCCUPEES

"1945-1957: Fonctionnaire de l'Administration Générale;

"1957-1959: Membre de l'Assemblée Territoriale de la Mauritanie;

"Plusieurs fois membres du Gouvernement du Président Moktar Ould Daddah (Ministre du Commerce, Ministre de l'industrie, Ministre de la Planification, Ministre des Affaires Etrangères, Ministre de la Défense Nationale (avril 1970-Août 1971), "Vice-Président de l'Assemblée Nationale;

"Commandant de Cercle et Gouverneur de Région.

"Ambassadeur en Espagne et en Tunisie

"Admis à la retraite à partir de 1979.





un pactole leur permettant de continuer le voyage en Europe, de retourner chez eux ou de se recycler dans une activité plus lucrative, sur un fonds de commerce désormais plus consistant.

La plupart de nos **E**m

ployeurs privilégient la main d'œuvre étrangère, à tort ou à raison. L'Etat, par des structures appropriées, a le devoir de prendre en main cette désastreuse situation, pour concilier employeurs locaux et chômeurs nationaux. L'Etat a pour vocation de faciliter au citoyen l'accès à une bonne éducation, lui garantir sécurité et santé et le canaliser sur les rails du développement. Le Prophète Mohamed PSL ne disait-il pas "qu'un parent ne peut rien léguer de mieux à son enfant qu'une bonne éducation...Qu'il fallait chercher le savoir du berceau au tombeau... Que s'instruire est le devoir de tout musulman ?... Du respect mutuel entre administration et administré, se dégagera naturellement la prise de conscience des droits et des devoirs de chacune des parties. Chaque mauritanien a le droit, voire le devoir d'être fier de sa rue, de l'école de ses enfants, de sa ville, de son dispensaire, de son marché, de sa police, de son armée, de son maire, de son Hakem, de son Wali, de son Ministre, de son syndicat, de son banquier, de son chef d'Etat, tout en exigeant de ceux-ci ce qu'il a droit d'en attendre. L'administration ne doit plus se cantonner à la gestion de la routine. Elle doit être à l'écoute constante

des populations, diagnostiquer sérieusement les besoins, et en apporter, promptement et efficacement, les réponses adéquates. C'est là que la valeur des hommes à piloter de tels chantiers se fera sentir, car aucun projet de société valable ne peut se faire à tâtons.

On ne peut pas juger la TVM, comme le font certains, sans prendre la peine de la regarder. C'est très bien d'écouter RFI, mais les annonces de coupures d'eau de la SNDE en cas de travaux ou les campagnes de vaccination pour les gamins, c'est sûrement sur la sympathique Radio-Mauritanie que ça se passe. Personnellement, mon premier quotidien à lire le matin, c'est " Chaab-Horizons". Je trouve que les enquêtes sur les phénomènes de société y sont plus approfondies et mieux ficelées même si, ailleurs, les soldats indépendants du quatrième pouvoir excellent sur des thèmes non moins importants que sont les informations politiques factuelles ou les débats d'idées très croustillants parce que plus pointus et osés.

Il est ridicule et illusoire de tirer à boulets rouges sur tout ce qui nous appartient et nous pâmer naïvement sur les mirages lointains d'autres cieux. Apprenons à nous aimer, nous mêmes, et ensuite nous ouvrir vers l'autre. Il est cependant fréquent de voir un concitoyen au courant du menu du jour au Gondouana et ignorer carrément

l'identité de l'instituteur de son propre héritier. Ses enfants savent tout de Ragheb Alama et d'Alicia Keyes et prendront Dimi ou Ousmane Guangué pour une nouvelle marque de voiture. Ils seraient incapables de vous citer les villes historiques mauritaniennes classées patrimoine universel de l'humanité, mais par contre, savent tout du foot-ball mondial, du moindre transfert d'un joueur, jusqu'à la marque et les couleurs de son équipement. C'est formidable de savoir ce qui se passe ailleurs, mais n'oublions pas que notre sort se joue ici, là, sous nos pieds et nulle part ailleurs.

Aussi, il y a des gestes anodins qui ont tout leur sens et grandissent leur auteur, particulièrement en civisme : fermer un robinet d'eau public ou privé qui coule sans nul besoin ou éteindre une ampoule qui brille inutilement. Ainsi que de se rendre compte que lorsque l'on détruit sciemment un matériel de l'Etat, on opère un gros trou dans son propre budget. Nous paierons toujours le prix du gaspillage, d'une manière ou d'une autre ; alors autant faire attention, même si on ne se sent pas surveillé. Aucune grande nation ne s'est construite par un coup de baguette magique. L'apport subséquent de chaque citoyen, quel que soit son statut, est indispensable à l'édification d'une nation. Car sa pérennité et notre salut sont tributaires de notre contribution à tous.





SI POSSIBLE... CONSOMMONS MAURITANIEN

Cette attitude du mauritanien à être toujours prompt à favoriser tout ce qui est importé et de se désintéresser royalement de tout ce qui lui est propre, même si c'est de qualité, est tout simplement inconsciente et regrettable. D'aucuns souriront en pensant que pour consommer local il faudrait d'abord produire. Je leur répondrai, sans ambages, que pour encourager l'investissement en ce sens, il faut justement commencer par ne pas ignorer, ni sous-estimer le peu qui existe bel et bien déjà. Il y eut une époque où une unité d'usinage de très bons parfums fut fermée à Nouakchott, parce qu'elle n'arrivait pas à écouler ses produits sous le label "made in Mauritanie". Les distributeurs les plus fûtés trouvèrent alors l'astuce affligeante de dégrader l'étiquette "dévalorisante" pour pouvoir vendre. Et pourtant nos biscuits et autres caramels sont très prisés dans la sous-région. En achetant un produit de chez nous, non seulement le pays économise ses devises pour les utiliser ailleurs, mais des emplois de nos compatriotes sont sécurisés.

Adjudant de police MBOW ADAMA SAMBA

Mine de rien, il y a énormément de produits de qualité que l'on peut s'offrir localement et à moindre coût. Des chaussures par exemple. La folie des grandeurs de certains compatriotes, otages d'un paraître artificiel qui ne conduit que vers la dérive, pousse ceux-ci à dédaigner tout ce qui n'est pas "made in ailleurs", même si c'est nul.

Nous n'aimons pas nos médecins, ni nos ingénieurs, ni nos maçons, ni nos électriciens, ni nos âniers, ni nos chauffeurs. Nous traitons de voleurs tous nos

hommes d'affaires, même ceux parmi eux qui ont mouillé la chemise pour réussir honnêtement. Dès que l'un de nous ouvre un restaurant ou un atelier de couture, nous le condamnons à manger ses propres spaghettis ou le réduisons à rapiécer les haillons de sa progéniture, faute de clients. Nous préférons la nourriture faite par celui-là qui ne va jamais nous inviter à sa table, lorsque nous n'aurons pas un clou. Nous avons tendance à nous afficher pro-n'importe qui ou pro-n'importe quoi au lieu d'être, avant tout, pro-

mauritaniens. Il y a là bien évidemment un travail colossal à faire, en cherchant là où le bât blesse et déblayer les obstacles, pour rendre nos prestations nationales plus attrayantes par une formation, une organisation et une réglementation bien étudiées.

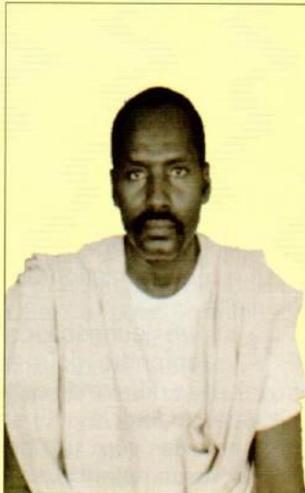
Notre jeunesse doit reprendre goût au travail et se défaire de cette oisiveté malade. Il est fréquent de voir un des nôtres, ne comptant que sur le revenu d'un proche, n'avoir comme occupation que de parader avec de beaux boubou, montre, chemise et s'arroser d'eau de Cologne de luxe alors qu'il s'est changé dans une blanchisserie, aller dormir dans une voiture louée ou s'incruster chez des tiers en feignant le sommeil lourd tout bonnement, indisposant ceux qui venaient de lui offrir hospitalièrement un thé. C'est le typique SDF de haut vol.

Nos chômeurs crachent sur le travail qu'ils peuvent avoir sur place, le jugeant souvent avilissant, alors que des hordes de jeunes immigrés des pays voisins et de la sous-région, venus les mains vides à Nouakchott, armés simplement de leur courage et de leur humilité, s'y constituent très aisément





Le Capitaine Mahfoudh Ould Navea



Le Capitaine Mahfoudh Ould Navea est né à Aioun en 1959, aux premières lueurs de l'indépendance nationale. Il a grandi dans un milieu familial plein d'amour, de sérénité de loyauté à la nation. A l'instar de ses semblables qui ont choisi différents métiers, le jeune Mahfoudh a répondu à l'appel du devoir en choisissant celui des armes.

Incorporé le 1er Septembre 1983, il est sorti sous-lieutenant de l'Académie Cherchell, en Algérie, en Juillet 1986. Adorant viser de loin et atteindre l'objectif, il a privilégié l'arme de l'artillerie dans laquelle il a donné le bon exemple. C'était un

instructeur et un encadreur qui a laissé, par son engagement, ses empreintes dans notre mémoire. Il mérite qu'on s'en rappelle en permanence quand il s'agit de l'abnégation dans l'accomplissement du devoir.

Le Capitaine Mahfoudh a servi l'institution avec dévouement et sérieux jusqu'à sa mise à la retraite le 31.12.2007.

De retour de la mosquée après avoir accompli la prière de Terawih, il a rendu l'âme le Jeudi 11.08.2011. Que Dieu l'accueille dans son saint paradis.

Grades réussis :

- Sous-lieutenant le 01.07.1986
- Lieutenant le 01.07.1988
- Capitaine le 31.12.2001

De la DIRAIR

Le Sergent Ahmed Ould Abderrahmane



Le Sergent Ahmed Ould Abderrahmane est né à Tintane. Incorporé le 01.12.1983, ce sous-officier a servi l'institution avec dévouement et sincérité, ce qui lui valu d'obtenir le grade de caporal le 01.10.1998, puis celui de sergent

le 01.07.2007.

Décédé suite à un accident de circulation le 13.08.2011, sur la route Nouakchott Atar, le défunt a laissé une veuve et neuf orphelins.

Que Dieu l'accueille en son saint paradis.

Condoléances

Au nom des membres des forces armées Nationales, la revue Akhbar Le Jeich présente ses condoléances les plus attristées à la famille de feu le Lieutenant Elboukhary Ould Mohamed décédé suite à un accident d'avion survenu aux environs de Chinguity le 23 septembre 2011. Akhbar elJeich implore Allah le tout puissant d'accueillir le défunt dans son saint paradis.





du Bataillon Blindé

L'Adjudant Sid'Ahmed Ould Sidi



L'Adjudant Sid'Ahmed Ould Sidi est né en 1970 à Atar. Il a rejoint les rangs de l'Armée nationale le 03 Mars 1989 qu'il sert depuis lors avec abnégation et dévouement. Il a été nommé au grade de première classe le 1^{er} Juillet 1990, au cours de son service à la 6^{ème} Région Militaire, avant d'être

affecté au Bataillon Blindé où il sert actuellement. Animé d'une grande loyauté et voué entièrement au service de la patrie, il a gagné l'estime de ses chefs et de ses collègues.

Grades successifs

- Caporal le 01.07.1994
- Sergent le 01.01.1998
- Adjudant le 01.04.2003

Le soldat de 1^{ère} classe Mouftah Ould El Hacem



Le soldat de 1^{ère} classe Mouftah Ould El Hacem est né à Néma en 1968. Il a rejoint les rangs de l'Armée Nationale le 01 Mai 1987. Après une formation

au CIAN, il a été affecté au Bataillon de Commandement et des Services le 10.10.1987. Il sert à présent avec un dévouement sans pareil au Bataillon Blindé. Il est soldat de 1^{ère} Classe depuis le 01.07.1995.

de la DIRART



Le caporal Mohamed Ould Mahmoud

Le caporal Mohamed Ould Mahmoud a rejoint les rangs de l'Armée nationale le 01 Avril 1997. A l'issue d'une formation de base à Akjoujt, il a été affecté à la 6ème Région Militaire puis au 1er BCP où il a été nommé au grade de caporal le 01.01.2008. Considéré comme un exemple parmi ses collègues, il est connu pour son dévouement au travail. Il fait actuellement partie de l'effectif de la Batterie de Commandement et des Services du 1^{er} BASA.



AKHBAR El Jeich

Votre fenêtre sur
l'Institution Militaire

Association des Anciens Militaires Retraités de l'Armée Nationale

AMBITIONS ET ESPOIRS

Revue éditée par l'Etat-major National N°29 Décembre 2011

République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice
الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف - إخاء - عدل
رابطة قدامى ومتقاعدي الجيش الوطني
(عمران)
(للمزيد من الخدمة وعلى الدوام)
Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale
(AAMRAN)
(Encore Servir et Toujours Servir)
Tel. +222
BP 6753 - Nouakchott



Tribune Libre

**SI POSSIBLE...
CONSONNONS
MAURITANIEN**



Mémoire Militaire

**L'OPERATION
DE TIDJIKJA**

(Dernier Episode)



Santé:

**LES TROUBLES
DE L'EQUILIBRE**